

MORISSE-SCHILBACH, Mélanie. *L'Europe et la question algérienne, Vers une européanisation de la politique algérienne de la France*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Perspectives internationales », 1999, 141 p.

Aziz Enhaili

Volume 31, numéro 3, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704210ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704210ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Enhaili, A. (2000). Compte rendu de [MORISSE-SCHILBACH, Mélanie. *L'Europe et la question algérienne, Vers une européanisation de la politique algérienne de la France*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Perspectives internationales », 1999, 141 p.] *Études internationales*, 31(3), 614–617.  
<https://doi.org/10.7202/704210ar>

doxalement, plutôt accru ces dernières années. La croissance des organisations économiques internationales, la libéralisation des échanges et la dérégulation y sont pour beaucoup. Reste que la France a toujours conservé « ses traditions colbertistes, étatique et dirigiste ». « Elle ne plie que contrainte et forcée devant les dispositions mises en place par les autres États membres de l'Union européenne ainsi que par l'ensemble des partenaires de l'OCDE ». En outre, « (...) les différents groupes constituant la société civile favorisaient des politiques sectorielles protectionnistes, notamment au travers des institutions internationales » (Katzenstein); alors que les différents présidents de la République, leurs « sherpas » et la direction du Trésor peuvent s'exprimer avec force, parallèlement à la diplomatie économique bilatérale classique.

Quant à la politique de coopération au développement, si elle fait partie de la politique étrangère de la France, elle se fait largement « en fonction de critères d'influence matérielle (commerciale, financière, stratégique), mais aussi immatérielle (culturelle, idéologique) ». On privilégie l'image de la France à l'étranger tout en stimulant la francophonie, assurant pour Kessler, homogénéité et continuité, avec insistance pour deux options fortes, principalement bilatérales (africaine et francophone), issues de la politique institutionnelle gaullienne.

Dans ce cadre, « les ambiguïtés et la confusion la plus grande entre problèmes externes et internes se trouvent dans les domaines de la défense et de la monnaie », dont le jeu des réseaux franco-africains et les cellules élyséennes pour les affaires africaines

en furent les outils parallèles les plus évidents.

Après une présentation de la diplomatie culturelle et la francophonie – cette dernière étant dénoncée à la fois par l'école anglo-saxonne et les « fondamentalistes » y voyant l'incarnation de la démocratie pluraliste –, l'auteur nous entraîne enfin dans le champ des « diplomaties » des ONG et des collectivités territoriales.

Mais la contradiction fondamentale n'est-elle pas que cette France n'a plus forcément les moyens de sa politique face aux nouvelles ruptures de l'équilibre international post-guerre froide.

André DUMOULIN

*Centre d'analyse politique des relations internationales (CAPRI)  
Université de Liège*

### **L'Europe et la question algérienne, Vers une européanisation de la politique algérienne de la France.**

MORISSE-SCHILBACH, Mélanie. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Perspectives internationales », 1999, 141 p.

L'Algérie est plongée depuis janvier 1992 en pleine guerre civile. Depuis le putsch « démocratique » interrompant le processus électoral, processus qui donnait les islamistes du FIS majoritaires à l'Assemblée nationale, les massacres se succèdent. Plusieurs études ont été consacrées à la dimension interne de la crise politique que traverse ce pays. À travers le couple France-Union européenne, l'étude de Mélanie Morisse-Schilbach, *L'Europe & la question algérienne*, porte quant à elle sur la dimension internationale de cette crise.

Cette étude couvre la période allant du 12 janvier 1992, date de l'arrêt du processus électoral, au 19 janvier 1998, date du voyage de la Troïka européenne (Grande-Bretagne, Autriche et Luxembourg) en Algérie. Une mission dont les effets étaient limités d'avance. Le choix de cette période n'est pas fortuit. Une période durant laquelle l'Algérie a connu une transition économique et politique chaotique ; et la Communauté européenne, devenue Union, s'est dotée de moyens susceptibles de consolider son action autonome au niveau international.

Cette étude se divise en quatre parties et dix chapitres. À travers ses trois chapitres, la première partie traite de l'europanisation des politiques étrangères nationales. À partir des énoncés des deux principales écoles de pensée en théorie des relations internationales, les écoles idéaliste et réaliste, sur le rôle international des États-nations et le poids des organisations internationales dans les politiques étrangères nationales, et la gestion d'une crise complexe dans un pays où un État membre poursuit des intérêts vitaux, l'auteure introduit la notion d'*europanisation* comme grille de lecture et en déduit quatre hypothèses sur les avantages et inconvénients de cette europanisation de la question algérienne pour la France. Ces hypothèses sont les suivantes : 1) l'europanisation permet à la France de dépasser le blocage créé par le refus d'Alger de toute ingérence française dans ses affaires intérieures ; 2) elle lui permet de convaincre l'opinion publique de son compromis avec l'UE ; 3) elle lui permet d'influencer ses partenaires pour qu'ils votent en faveur d'une politique algérienne

de l'Union correspondant aux intérêts français ; 4) l'implication de l'acteur communautaire dans l'affaire algérienne introduit des éléments multilatéraux dans les relations franco-algériennes et les « *dépassionnera* ». Ce faisant, l'auteure s'inscrit dans le cadre des travaux de Robert Keohane & Stanley Hoffmann sur les fonctions de l'UE pour les pays membres. L'auteure combine les apports du néofonctionnalisme, de l'interdépendance et de la théorie des régimes pour plaider en faveur de l'europanisation de la question algérienne pour la France. Une telle europanisation contribuera à trouver une solution à la crise algérienne.

Articulée autour de la question des fondements de la politique algérienne de la France et de l'impact de la Communauté européenne sur cette politique, la deuxième partie retrace, durant la période 1962-92, le parcours historique de cette politique depuis Charles de Gaulle. Après avoir décrit l'approche gaullienne privilégiant Alger, et son interprétation-banalisation par ses successeurs, Pompidou et D'Estaing, et un rappel de la coopération franco-algérienne sous le socialiste Mitterrand jusqu'à 1992, l'auteure s'arrête aux premières tentatives françaises cherchant à inclure l'acteur européen dans la gestion de la crise algérienne.

L'avant-dernière partie est consacrée à l'évolution du rôle de cet acteur européen au niveau de la politique algérienne de la France, durant la période 1992-98. Un joueur dont le rôle a évolué à travers trois étapes. En passant d'un acteur marginal (1992-93), à celui d'un acteur économique puis politique supplémentaire

(1993-95), et enfin à celui dont le rôle est visible (1995-98). Durant la première période, l'auteur relève à juste titre un rapprochement des discours communautaire et français en matière de soutien du régime algérien. Un soutien basé sur une lecture économique de l'origine de la crise *stricto sensu*. Ce soutien signifie l'hostilité occidentale à tout projet d'État islamiste au sud de la Méditerranée. Suite aux dissonances entre diplomatie et ministère de l'Intérieur, l'évolution de l'UE comme acteur politique supplémentaire allait amplifier le rôle international de la diplomatie française face à la domination américaine, et la renforcer au niveau interne. Un atout contribuant à dépasser le blocage de cette diplomatie au niveau bilatéral. La reconnaissance par le discours français d'un rôle politique européen visible correspond à un recul furtif de la diplomatie française. Elle correspond également au réveil tardif d'une communauté internationale choquée par l'ampleur des massacres frappant la population civile. L'évolution du rôle de l'acteur communautaire est liée au développement de la crise politique algérienne à travers trois étapes, celle de son installation (1992-93), celle de son cheminement vers la guerre civile (1993-94), et enfin celle de son vivotement entre démocratie et terreur (1995-98).

À l'aide des deux chapitres de la dernière partie, l'auteure a étudié la question des avantages et inconvénients de l'europanisation de la question algérienne pour la France et l'Union européenne. Ce faisant, elle a relevé les limites des approches bilatérale française et multilatérale européenne en Algérie.

Sur le plan de la méthode, l'auteure recourt au discours politique dans la diplomatie. Elle analyse la place de l'UE dans le discours de la diplomatie française sur l'Algérie. Elle y cherche des traces européennes et vice-versa. Les données utilisées sont : les entretiens, les discours politiques et les sources secondaires. L'étude des sources écrites a aidé l'auteure à dégager son objet de la politique algérienne de la France et l'impact de la Communauté européenne pour la période 1962-92. Les entretiens directs conduits auprès de témoins relevant des instances communautaire et française ainsi que des experts, ont permis de discerner les opinions des deux instances à propos des événements se déroulant après 1992. Une appréciation différenciant les déclarations officielles et les positions officieuses.

Bien que cette méthode comporte certains avantages, elle souffre de quelques faiblesses. D'abord, les discours et déclarations des hauts fonctionnaires interviewés sont limités parce que leurs auteurs doivent se plier au devoir de réserve. Position institutionnelle oblige. Ensuite, l'usage des entrevues est limité. Il aurait été préférable que l'auteure les exploite davantage. La troisième partie aurait dû inclure une analyse des événements en Algérie durant la période 1992-98, et une explication des causes politiques, économiques et socioculturelles de la crise ; même si ce n'est pas l'objet de la présente étude. Dans le contexte actuel, un tel exercice est important. Pour l'auteure, l'étude de cette crise n'est qu'un prétexte et illustration de la question des fonctions de l'acteur européen dans la politique étrangère nationale.

Partant de l'insatisfaction à l'endroit des explications apportées par les écoles idéaliste et réaliste et se concentrant sur la perte d'influence des États dans la coopération internationale, l'étude de Morisse-Schilbach relève l'importance des gains relatifs de la coopération internationale pour les États. La combinaison des énoncés des deux écoles lui permet de relever un *transfert de compétence quelconque* vers l'UE, un transfert n'induisant pas nécessairement la perte de souveraineté. Dans ce cadre, l'usage de la notion d'europanisation au lieu de celle de communautarisation permet de combiner et le maintien de la souveraineté en matière de politique étrangère et un possible transfert de compétences vers l'UE.

Dans le contexte actuel de la crise algérienne, cette étude est très importante. Elle participe à l'accumulation des connaissances sur un sujet qui, pour diverses raisons, n'a pas encore intéressé la communauté scientifique. En plus d'avoir contribué à combler ce vide, cette étude présente, en matière de gestion de la crise algérienne, des options politiques pour une UE en retard sur les États-Unis d'Amérique.

Aziz ENHAILI,

Doctorant en science politique  
Université Laval

### 3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

#### *Le système politique de Taiwan : la politique en République de Chine aujourd'hui.*

CABESTAN, Jean-Pierre. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », 1999, 127 p.

*Peu d'ouvrages en langue française se sont penchés sur le système politique de Taiwan au cours des dernières années. Les réformes économiques et la montée en puissance de la République populaire de Chine (RPC) dans le système international ont détourné quelque peu l'attention des chercheurs des spécificités de la culture et du système politique de Taiwan. Or, l'ouvrage de Jean-Pierre Cabestan veut justement combler cette lacune et désire s'attarder au fonctionnement politique interne de la République de Chine.*

*L'hypothèse de départ est que « Taiwan constitue non seulement un État et un pays, mais probablement aussi une nation » (p. 6) et partant de là, M. Cabestan entend vérifier l'existence ou non d'un système politique proprement taiwanais. Avec quels outils? Rappelant avec justesse que la plupart des politologues taiwanais ont été formés aux États-Unis et par conséquent ont fréquemment recours aux catégories de pensée et aux modèles dits occidentaux, l'auteur opte pour les outils de l'analyse comparée des systèmes politiques.*

*Ce tout petit bouquin d'introduction est divisé en deux parties. La première partie, comprenant deux chapitres, dresse l'historique de la formation du système politique taiwanais tandis que la seconde partie, possédant trois chapitres, s'attarde au système politique actuel. Ainsi, le premier chapitre s'intéresse à*